

## *La Ligue de l'enseignement*

### *Projet éducatif territorial : l'éducation partagée en action(s)*

Les témoignages des coordonnateurs locaux contenus dans la présente publication sont un bon analyseur de l'état des lieux de la question de l'éducation partagée. Ils font écho à ce que notre réseau national de fédérations départementales et d'associations locales nous rapporte depuis un certain nombre d'années. C'est au regard de ces préoccupations de terrain que la Ligue de l'enseignement a pris position et développe ses démarches de proximité.

Nous le constatons régulièrement, les questions éducatives sont au cœur des préoccupations de notre société. L'actualité est fréquemment nourrie de prises de position, nombreuses et diverses, d'interpellations passionnées, de questionnements pluriels et contradictoires. Toutes ces paroles, tous ces actes et ces écrits, confirment au quotidien cet intérêt. Mais ils sont, en même temps, la marque d'une société qui hésite sur son avenir, une société qui n'arrive plus à communiquer avec une partie de sa jeunesse, laquelle, elle-même, échange très difficilement avec les autres jeunes et est exposée aux discriminations.

#### **Inscrire l'École dans son environnement**

Aujourd'hui, entre l'École et certaines catégories de jeunes existe un rapport mutuel de défiance, de reproches, de récriminations et peut-être, surtout, de peur. Avec des griefs partagés, réciproques, de manque de respect, d'inconsidération, d'arbitraire.

En outre, dans notre société, où même l'obtention d'un diplôme n'est plus gage de celui d'un emploi, l'École tend à perdre toute signification pour de nombreux jeunes. À l'heure actuelle, sauf à faire preuve d'irresponsabilité, personne ne peut, ni ne doit, sous-estimer ces phénomènes. Ni ignorer ce que l'ensemble des acteurs sent confusément, à savoir que le système éducatif ne peut plus perdurer sans avoir à se transformer sous peine de se déconnecter d'une partie de la population scolaire.

Pour empêcher cela, il faut que le système éducatif rétablisse des liens de confiance avec les enfants et les adolescents – tous les enfants et tous les adolescents –, avec les familles – toutes les familles. Cela appelle très clairement une révolution culturelle. En effet, l'École et les jeunes générations qui doivent pouvoir en bénéficier pleinement ne seront plus jamais celles du passé.

Si les stratégies éducatives mises en œuvre pour amener 80 % de chaque classe d'âge au niveau du baccalauréat, 50 % de chaque classe d'âge à l'accession aux qualifications de niveaux II et III et la totalité de chaque classe d'âge à une qualification minimum – BEP ou CAP – demeurent celles d'hier, c'est l'échec assuré. Et même s'il ne peut être demandé à l'École, nous le savons, de tout assumer toute seule, elle a, pour atteindre ces objectifs, à développer l'interdisciplinarité, à actualiser ses contenus d'enseignement, ses programmes, et à adapter son organisation, ses modes d'évaluation des acquis, ses rythmes, ses démarches, ses méthodes, la formation de ses personnels, sa relation aux habitants. C'est bien clairement et explicitement en référence à cette nécessaire transformation, à cette véritable démocratisation que la question des moyens humains et matériels doit être posée.

L'École a également à prendre en compte son environnement éducatif, culturel, social, économique, qui peut être source d'acquisition de savoirs, de savoir-faire, de savoir-être, à

condition qu'il soit organisé. Et pour leur part, les fédérations départementales de la Ligue de l'enseignement, leurs unions régionales, leurs associations s'y emploient au quotidien, tant dans les zones urbaines, dans la politique de la ville, dans les ZEP, que dans les zones rurales. Contribuer à redonner une signification à l'École, c'est reconnaître que son inscription dans son environnement confère à cette École, en tant que lieu d'apprentissage, de socialisation et d'éducation, un rôle irremplaçable de structuration des informations et des connaissances et de développement du plaisir à comprendre et à interpréter le monde. Ainsi décrite, cette interaction montre que l'éducation ne peut qu'être partagée : personnels des établissements scolaires, parents, familles, collectivités locales et territoriales, institutions et lieux sportifs et culturels, associations, services déconcentrés de l'État, FASILD, caisses d'allocations familiales et, bien sûr, les jeunes eux-mêmes. La place et le rôle de ces derniers dans la Cité doivent d'ailleurs être la préoccupation permanente de l'ensemble des parties prenantes à l'action éducative, constituant ainsi la culture commune de l'éducation partagée. C'est ce qui fonde, entre autres, la légitimité de projets éducatifs territoriaux construits sur le rôle et la place donnés à la petite enfance, aux enfants, aux pré-adolescents, aux adolescents et aux jeunes adultes.

Il faut des projets qui visent à :

- intégrer ceux des établissements scolaires et déterminer des stratégies de lutte contre les inégalités sociales, culturelles, démographiques ou géographiques,
- s'attaquer aux discriminations, en particulier ethniques, d'autant plus intolérables quand ce sont des jeunes scolarisés, nos jeunes, les citoyens de demain, et ceux l'étant déjà, qui ont 18 ans, qui en sont victimes,
- faire accéder le plus grand nombre aux connaissances, à la capacité d'expression, à la découverte de l'autre, par des pratiques qui donnent place à la parole du jeune, à l'acte, à la création et à la solidarité,
- enfin, enclencher des dynamiques identitaires d'estime de soi et de son territoire pour tous les habitants, avec ses conséquences en termes de revitalisation du local, de renforcement du lien social et d'ouverture au monde.

Ces projets donnent sens, cohérence et efficacité à ce qui, encore aujourd'hui, a trop tendance à se juxtaposer et qui doit être mis en synergie avec des volontés et des réalisations qui prennent appui sur ce qui est exposé ci-dessous, sans classement, ni prétention à l'exhaustivité :

- traitement de la demande et réponse aux besoins,
- coéducation dans le respect des missions de chacun,
- acceptation des durées nécessaires pour mobiliser, fédérer, unir, construire, pérenniser,
- association du pilotage, de la mise en réseau, de la mutualisation, de la transversalité,
- conjugaison de l'expérience, de la mémoire et du développement, en particulier intercommunal.

## **Mettre en œuvre l'éducation partagée**

C'est ce que la Ligue de l'enseignement met en œuvre au travers d'une éducation partagée en action(s) au sein de projets éducatifs territoriaux :

- diagnostic participatif, définition de valeurs, autour du vivre-ensemble et de la solidarité, et d'objectifs, évaluation, régulation, formation, y compris des coordonnateurs, des élus et des bénévoles, qualification des professionnels, dans le cadre de l'élaboration et de la conduite de projets éducatifs pluriannuels dans les territoires, associant les habitants ;
- concours apporté aux projets des établissements scolaires (école, collège, lycée) ;
- accompagnement à la scolarité pour apporter aux enfants et adolescents les appuis en termes de méthodologie, de culture, de socialisation, en interaction avec les savoirs, savoir-faire et savoir-être qui sont à acquérir à l'École ;
- prévention du décrochage scolaire dans les collèges par l'engagement dans les dispositifs-relais (ateliers, classes, internats) ;
- aménagement des temps et des espaces de vie des enfants et des jeunes pour mieux prendre en compte leurs rythmes, leurs demandes et leurs besoins ;
- implication dans les dispositifs de réussite éducative ;
- développement quantitatif et qualitatif des restaurants d'enfants, tant pour l'amélioration de la qualité des temps de vie des enfants et des jeunes que pour répondre aux nécessités en matière de nutrition suffisante et équilibrée et d'éducation en ce domaine ;
- éducation à la santé ;
- éducation artistique et culturelle dans le cadre de projets culturels par la fréquentation des œuvres et des artistes : réseaux de diffusion du spectacle vivant et du cinéma, résidences d'artistes et d'écrivains, opération intergénérationnelle « Lire et faire lire »... ;
- activités sportives avec l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP), secteur sportif scolaire de la Ligue de l'enseignement, pour découvrir les sports individuels et collectifs dans une approche associative ;
- éducation à la responsabilité, à la citoyenneté, avec la formation des délégués-élèves des collèges et lycées, avec des actions de promotion et de défense des droits de l'enfant explicités par la convention internationale ratifiée par la France en 1990, avec les semaines d'éducation contre le racisme, avec les associations d'école et les Juniors associations ;
- activités scientifiques ;
- éducation à l'environnement, au développement durable et à la solidarité grâce à la quinzaine de l'école publique « Pas d'école, pas d'avenir », avec le réseau labellisé « Citoyen, environnement, développement » (CED), les initiatives et campagnes dans le cadre européen et de solidarité avec les pays du Sud ;
- activités éducatives dans les centres de vacances et de loisirs, les centres de loisirs associés à l'École, les classes de découverte ;
- soutien et accompagnement du développement de la vie associative par :
  - les associations d'école, les foyers socio-éducatifs des collèges et les maisons des lycéens,
  - des projets communs avec les familles, les personnels de l'Éducation nationale, les collectivités territoriales, en particulier dans les zones d'éducation prioritaire, les réseaux d'éducation prioritaire, les contrats éducatifs locaux, les volets « éducation » des contrats de ville, les contrats enfance, les contrats temps libre...

En définitive, pour la Ligue de l'enseignement<sup>65</sup>, « l'éducation est une mission partagée entre des acteurs, des professionnels, et qui se vit en des lieux et à des moments différents :

- les diverses fonctions éducatives, comme les métiers qui les accompagnent, doivent être aujourd'hui ré-identifiées et repensées, en particulier en ce qui concerne les apprentissages ;

65/Voir « Refonder l'école qu'elle soit celle de tous pour que la République laïque », démocratique et sociale tienne ses promesses, *Les Idées en mouvement*, hors série n° 7, nov. 2005.

- cette redéfinition des fonctions et de leurs interrelations conduit à recomposer les formes et les contenus de l'exercice des métiers de l'éducation ;
- la transmission, le croisement, l'échange des savoirs nécessitent un décloisonnement des structures et des pratiques de l'École ;
- en conservant ses finalités et ses spécificités propres d'enseignement, l'École est ouverte et intégrée dans son environnement, en relation avec les activités locales ».

*Arnold Bac, responsable du secteur Éducation*

Pour en savoir plus :  
[www.laligue.org](http://www.laligue.org)  
[www.laicite-laligue.org](http://www.laicite-laligue.org)